

Interview '68

50 ans après Mai 68, que reste-t-il de son impertinence ?

Pages 6-7



Assemblées des délégués AS et PV

Aux AD, il y a toujours des sources de conflit - pour les actifs de l'AS: les CCT CFF et pour les pensionnés: les péjorations des FVP.

Pages 11 et 12

Agents de train

Les CFF souhaitent supprimer le double accompagnement systématique dans les trains! Le SEV est très critique sur ce projet.

Focus page 16

CCT CFF / CFF Cargo

Les pendules doivent être remises à l'heure

La Conférence CCT CFF / CFF Cargo a réitéré la nécessité de maintenir le cap contre les revendications de la direction de l'entreprise. Tout en donnant la marge de manoeuvre pour trouver une issue à l'impasse.

Les membres du SEV ne veulent pas lâcher. Les délégué-e-s de la conférence CCT CFF / CFF Cargo qui s'est réunie mercredi 9 mai a été claire. La balle est désormais dans le camp de la direction. Viendra-t-elle avec des solutions dès ce jeudi lors des prochaines séances de négociations? La base, elle, continue sa mobilisation. Une journée d'action est prévue le 28 Mai.



Articles et éditio en pages 2 et 3

Les membres du SEV savent se mobiliser. Ici le 22 novembre 2016 devant le siège des CFF à Berne.

LEB: mobilisation payante

La pétition signée par la quasi-totalité des mécaniciens du Lausanne-Échalens-Bercher (LEB) cet hiver a eu des effets bénéfiques. Une commission tripartite a trouvé des solutions pour de meilleures conditions de travail. P. ex., au lieu de l'annonce des plannings seulement 7 jours avant le jour de travail, ils bénéficient d'une visibilité jusqu'à 20 semaines sur leurs horaires.

Page 4

1er Mai dans plus de 50 localités de Suisse

Se battre pour nos droits

■ Des milliers de personnes ont manifesté le 1er Mai, comme à Genève (photo), pour l'application de la Loi sur l'égalité et de meilleures conditions de travail dans le transport, l'hôpital ou les chantiers. Le renvoi en mars aux calendes grecques de la révision minimaliste de la Loi sur l'égalité par le Conseil des Etats, a été le détonateur d'un 1er Mai au mot d'ordre: «Egalité salariale. Point final!».

Au-delà des attaques sur les salaires et les CCT, il y a un raz-le-bol face à des employeurs qui profitent seuls des gains de productivité arrachés par l'intensification de notre travail, la restructuration permanente et la précarisation. Le 1er Mai, c'est une des occasions de revendiquer pour nos droits et passer à l'offensive.

Retour en images, pages 8 & 9



EN VITESSE

Officine: «On veut avoir notre mot à dire»

Les mois qui viennent seront décisifs pour l'avenir des Officine de Bellinzzone. La décision des CFF sur la localisation du nouvel établissement ne tombera qu'en fin d'année et non en juin comme prévu.

Le 30 avril, la plate-forme Officine s'est réunie. Les CFF et le Canton ont réaffirmé leurs intentions initiales. Le personnel a martelé ce qui est contenu dans la résolution votée à l'unanimité des travailleurs présents lors de l'assemblée du 20 avril. Les représentants du personnel veulent participer activement à la suite et pas seulement être informés par la commune, le canton et les CFF. En outre, la communication des CFF dans ce dossier a suscité l'émotion puis l'alternative aux 200-230 emplois, ce serait le... néant. Des affirmations qui mettent de l'huile sur le feu dans un climat déjà tendu et les craintes de pertes d'emploi liés à des volumes de travail déjà insuffisants.

Le 5 mai, quelque 200 personnes, employés, sympathisants et les autorités se sont retrouvées pour fêter les 10 ans de la grève des Officine dans l'historique «Pittureria».

L'inquiétude est grande pour la période 2023 - 2027.



Récemment a aussi été annoncée l'arrivée de Fancesco Giampà en tant que nouveau directeur des Officine de Bellinzzone. Il succède à Felix Hauri, qui part à la retraite cet automne. Giampà, 37 ans, a grandi au Tessin. Il travaille aux Officine depuis 2010. Depuis 2016, il est responsable de la Minifactory Locomotive et est membre de la direction.

Conférence CCT CFF / CFF Cargo du 9 mai 2018

CCT CFF / CFF Cargo: «On ne lâchera rien!»

La Conférence CCT CFF / CFF Cargo a siégé le 9 mai alors que les négociations CCT reprennent ce jeudi 17 mai. Et alors que les positions des deux parties sont toujours (très) éloignées.

«Nous voulons être justement payés et reconnus pour ce que nous faisons pour les CFF ! » Tonnerre d'applaudissements. «L'arrogance des CFF est telle que c'est à eux désormais de venir avec des propositions pour sortir de l'impasse.» Tonnerre d'applaudissements. L'atmosphère n'a pas bougé d'un iota depuis le début des négociations CCT CFF. Le personnel ne digère pas le démantèlement de la Convention collective de travail souhaité par la direction des CFF. Rappelons brièvement qu'il se résume à davantage de productivité, moins de salaire et de vacances, et une volonté de faciliter les licenciements...

CCT CFF / CFF Cargo

La clientèle des CFF moins satisfaite

Dans le contexte des négociations CCT CFF / CFF Cargo, il n'est pas inutile de tisser des liens entre la volonté de dégradation de la direction et la baisse de qualité des services constatée par les usagers.

On sait les usagers et les usagères des CFF critiques depuis des années avec l'ex-régie fédérale. La direction des CFF ne cesse pour autant de vanter la qualité des services qu'elle offre. Le journal des consommateurs alémaniques - Ktipp - a fait réaliser récemment un sondage représentatif par l'institut GfK. Le principal point positif

De son côté la communauté de négociations du personnel veut une meilleure protection de la santé en lien avec les nouvelles formes de travail liées à la numérisation et une meilleure progression salariale.

Quelle suite?

Alors quelles pistes pour la suite? «Nous devons rester fermes!», «Montrons davantage les crocs!», «On ne doit rien lâcher et on ne lâchera rien!». Limpide? Malgré tout, la conférence a confirmé sa volonté de négociation. «Parfois, il est important de mettre les émotions de côté», a glissé un délégué. Elle a donc donné mandat à la délégation du SEV de tenter de trouver des solutions. «Nous sommes actuellement en discussions et pour l'instant on ne voit pas où il y aurait une marge de manœuvre pour essayer de trouver une issue», a martelé Manuel Avallone, vice-président du SEV, à la tête de la communauté de négociation.



Les premières mesures RailFit 20/30 avait été combattues avec succès par le SEV. Quelque 300 membres s'étaient retrouvés devant le siège des CFF à Berne le 22 novembre 2016, avant d'y entrer.

Et le président Giorgio Tuti de rappeler qu'au final «c'est vous, ici, qui déciderez de la suite, selon qu'il y ait un résultat de négociations ou non!»

En attendant, Giorgio Tuti réitère la nécessité de se mobiliser pour cette CCT. La balle est désormais dans le camp de la direction des CFF.

Premier verdict le 17 mai lors de la prochaine ronde de négociations.

Vivian Bologna

Le comité SEV inquiet pour la CCT CFF

Lors du dernier comité SEV du 4 mai, les deux représentants du personnel au conseil d'administration des CFF étaient présents. L'occasion pour Daniel Trolliet et Fabio Pedrina de parler de leur rôle au CA et pour le comité de leur transmettre des informations importantes. Ainsi, Daniel Trolliet a rappelé que le CA est un organe dont les dossiers sont d'ordre stratégique et politique. Le CA ne va pas dans les détails de dossiers comme la CCT par exemple. Du moins pas s'il ne demande pas des explications détaillées.

Il n'empêche: les membres du comité ont donc transmis leurs inquiétudes concernant la CCT CFF et la violence et l'étendue des revendications de la direction. Ils ont aussi évoqué leurs craintes relatives à Cargo, leur questionnements sur des investissements dans des projets qui ne marchent pas tels que le logiciel Sopre ou la radio LISA ou encore les agressions perpétrées par des hooligans contre le personnel. Mais aussi des risques pour l'emploi que représenteraient des externalisations dans l'entretien du matériel roulant. Autant de sujets sur lesquels Daniel Trolliet et Fabio Pedrina pourront intervenir au CA. Giorgio Tuti les a remerciés de leur visite tout en les rendant attentifs à la responsabilité du CA dans l'éventuelle résiliation de la CCT CFF et des conséquences potentielles que cela aurait.

Dans un autre registre, signalons que le comité a adopté le nouveau logo du SEV qui sera introduit durant la 2e partie de l'année, voire début 2019. Voté à l'unanimité, il est le fruit de six mois de travaux en vue d'unifier l'identité visuelle du SEV.

Enfin, signalons que l'égalité salariale sera au coeur d'une manifestation nationale le 22 septembre à Berne. A vos agendas!

FAIRLOG - salaires suisses sur les routes suisses

Interdiction stricte du cabotage

Fairlog demande au Conseil fédéral de résister aux pressions de l'UE et ne pas assouplir l'interdiction du cabotage en Suisse.

Si le Conseil fédéral devait céder au marchandage de l'UE et assouplir l'interdiction du cabotage, ce serait la première étape vers sa suppression totale. Le SEV, Unia et syndicom, se mobilisant sous la bannière FAIRLOG pour de meilleures conditions de travail dans la branche logistique, tirent la sonnette d'alarme. Un simple assouplissement serait déjà un coup dur pour le personnel de la branche suisse de la logistique.

Selon une étude Ecoplan publiée par l'Union des Transports publics (UTT) et l'Association suisse des transports routiers (ASTAG), les salaires des chauffeurs dans les pays européens voisins de la Suisse sont inférieurs de parfois 53% à ceux pratiqués en Suisse. Un assouplissement ou une suppression de l'interdiction du cabotage ouvrirait toutes grandes les portes de dumping salarial dans notre pays. «Aujourd'hui déjà, même en Suisse, les salariés doivent souvent travailler dans des conditions précaires et à de bas salaires; une CCT contraignante pour tous serait de nature à garantir que cela change et que tout le monde respecte

les mêmes règles du jeu», explique Giorgio Tuti. L'alliance syndicale Fairlog exige la pleine application de cette interdiction du cabotage et le renforcement des contrôles. Pour y parvenir, la Confédération peut s'appuyer sur la technologie moderne: en installant sur les camions immatriculés à l'étranger un émetteur assisté par GPS, il est en effet possible de contrôler facilement si ceux-ci livrent illégalement des marchandises à l'intérieur du territoire helvétique. Fairlog s'engagera de toutes ses forces en faveur du maintien de l'interdiction du cabotage en Suisse. Et pour y parvenir, Fairlog a besoin de partenaires sociaux forts.

ÉDITO

Que restera-t-il de la retraite à 60 ans des maçons? Ce succès syndical du début du siècle est aujourd'hui en sérieux danger. Les patrons veulent réduire les rentes et augmenter l'âge de la retraite. Avant l'introduction de la retraite à 60 ans, seuls 20% des travailleurs de la construction atteignaient l'âge de la retraite en bonne santé. Les autres étaient soit licenciés en raison d'une baisse de performance, soit ils étaient devenus invalides. Intéressant me direz-vous. Mais quel est le rapport

«Il ne suffit pas d'être nombreux. Chacun et chacune doit se sentir concerné, doit imaginer ce qu'il serait prêt à faire pour ses conditions de travail.»

Giorgio Tuti

avec les cheminots?

Tout d'abord, cela permet de rappeler que les attaques contre les conditions de travail ont lieu dans toutes les branches et qu'ils sont d'une extrême violence: péjoration des retraites, baisse des salaires, hausse du temps de travail, etc... Les CFF aimeraient quant à eux supprimer une semaine de vacances aux 60 ans et plus...



Ces attaques nous secouent et nous confirment que rien n'est jamais coulé dans le marbre, que les acquis d'hier sont les combats d'aujourd'hui et de demain. Et les leçons que nous devons en tirer sont claires: pour améliorer la CCT CFF actuelle, il est primordial d'être nombreux, toujours plus nombreux. Et nous sommes toujours plus depuis le début des négociations. C'est la preuve que notre réponse aux revendications démesurées de la direction des CFF touchent les non syndiqués. Afin de poursuivre sur cet élan, le SEV a décidé d'offrir trois mois de cotisations à tous ceux des CFF qui nous rejoignent avant la fin du mois de juin! Plus nous serons et mieux nous pourrions négocier!

Mais il ne suffit pas d'être nombreux. Chacun et chacune doit se sentir concerné, doit imaginer ce qu'il serait prêt à faire pour ses conditions de travail. Les délégué-e-s de la conférence CCT CFF / CFF Cargo ont déjà signifié leur colère la semaine dernière tandis que le personnel des CFF montre chaque jour sa grogne face aux attaques des CFF contre la CCT.

Les négociations qui reprennent ce jeudi sont à un tournant. Il est impératif de poursuivre notre mobilisation.

Lausanne - Échallens - Bercher

Mobilisation payante au LEB

La pétition signée par la quasi-totalité des mécaniciens du Lausanne-Échallens-Bercher (LEB) cet hiver a eu des effets bénéfiques. Une commission tripartite a trouvé des solutions pour de meilleures conditions de travail en particulier la visibilité des horaires.



Des solutions ont été trouvées entre le SEV et la direction qui apportent des améliorations pour les mécaniciens du LEB comme une visibilité des horaires jusqu'à 20 semaines, une meilleure composition des journées de travail ou l'attribution du nombre de week-ends complets de congé par année.

Cet hiver une pétition signée à la quasi-totalité des mécaniciens du Lausanne-Échallens-Bercher (LEB) demandait une amélioration de leurs conditions de travail (voir contact.sev 02/2018). Cette mobilisation a été payante. Suite à cette pétition, une commission tripartite avait été mise en œuvre afin de trouver des solutions. La direction des Transports publics lausannois (TL) et le SEV ont pu annoncer le 1er mai qu'ils avaient trouvé «des solutions constructives à la satisfaction de tous».

Amélioration spectaculaire

L'introduction d'un nouveau

système de gestion de temps de travail en novembre était une des principales raisons du mouvement de grogne.

Il faisait passer l'annonce des plannings aux collaborateurs de 10 jours avant chaque mois à seulement 7 jours avant le jour de travail. L'amélioration en la matière est spectaculaire: désormais «l'ensemble des conducteurs travaillant sur la ligne intègre les tournus planifiés pour l'exploitation, bénéficiant ainsi d'une visibilité

jusqu'à vingt semaines sur leurs horaires».

Ont également été traités et améliorés, des points tels que la composition des journées de travail, le nombre de jours travaillés d'affilée ou l'attribution du nombre de week-ends complets de congé par année.

Période de grands travaux...

Le secrétaire syndical Christian Fankhauser, en charge du dossier TL-LEB au SEV, est «satisfait» de cette issue positive

pour les mécaniciens. «Et nous suivrons de près la mise en application de cet accord en septembre», tient-il à préciser. Par ailleurs, «un des grands défis pour les collaborateurs, c'est la période de grands travaux cet été qui devrait durer du 9 juillet au 14 août». D'autant que, durant ces travaux, la fréquence du LEB entre Cheseaux et Prilly-Chasseur sera renforcée avec un passage toutes les 10 minutes au lieu de 15 actuellement, pour garantir des

correspondances avec les bus de substitution.

...jusqu'en 2020

Depuis août 2017, avec les travaux de construction du tunnel sous l'avenue d'Echallens, la ligne du LEB, exploitée depuis 2014 par les TL, est dans une phase de modernisation et de développement. «Transformer le LEB en véritable RER d'ici 2020 et répondre ainsi aux attentes fortes des clients passe par la mise en œuvre de chantiers clés tout au long de la ligne», expliquent les TL sur leur site. Le LEB assure en effet une liaison essentielle entre le centre de Lausanne et le Gros-de-Vaud en fort développement démographique. Divers chantiers sont ainsi prévus ponctuellement d'ici à fin 2020.

Les solutions trouvées annoncées le 1er mai devraient permettre au personnel de traverser cette période de «grand défi» plus sereinement.

Bien organisé syndicalement, il sait faire remonter son mécontentement et être entendu.

Yves Sancey

CoPe Surface Voyageurs

11 mandats repourvus – Lutte pour 2 sièges

■ Dans les CoPe Surface P suivantes, les sièges vacants ont été pourvus tacitement car dans les circonscriptions électorales correspondantes, il n'y a pas eu plus de candidat-e-s annoncé-e-s que de sièges à repourvoir.

Sont élus/es :

P-VM: Eugénie Guédât, Bienne (lieu de travail), proposée par le SEV.

P-VM-CTL : Thomas Marti, Lausanne, SEV.

P-OP-ZF: Jota Caruso, Zurich, SEV.

P-OP-ZBS Zürich: Gianluca Barba, Winterthur, SEV, et Andreas Passannante, Zurich, SEV.

P-OP-ZBS Est/RICO: Karsten Englisch, Winterthur, SEV.

P-OP-ZBS Mitte: Markus Niethammer, Bâle, SEV.

P-OP-ZBS: Gestion du parc de véhicules : Matthias Haag, Zurich, SEV.

P-OP Atelier Olten: Oliver Serdaoun, Olten, SEV.

P-VS Contact Center Brig: Olivier Dubuis, Brigue, SEV, et Bruno Del Zordo, Brigue, propre liste.

Circonscription électorale de la CoPe P-OP-ZBS

Des 17 sièges de la CoPe Surface P-OP-ZBS, trois reviennent à la circonscription Réparations / Helpdesk, et deux sont à repourvoir.

Trois candidats SEV se sont annoncés:

Du domaine des réparations :

Heinz Ruf, 46 ans, depuis 18 ans aux CFF dont les huit dernières au centre de réparations ZH-Altstetten; actuellement dans un team de production avec fonction



AVOR interne. Sa motivation: «J'ai un esprit de justice très développé et je me suis toujours engagé pour répondre aux besoins de mes collègues de travail. Faire partie de la CoPe est, je trouve, une plateforme idéale pour faire entendre ma voix.»

Du domaine Helpdesk:

Gilbert Pürro, 58 ans, depuis 1989 aux CFF, depuis 2001 comme réparateur/visiteur. Avec le développement de la Hotline «Helpdesk Matériel roulant», il s'est formé pour devenir assistant technique. Sa motivation: «Je souhaite continuer à travailler au Helpdesk du matériel roulant et, en tant que membre CoPe, soutenir au mieux les collègues et les informer rapidement des nouveautés. Il est important de répondre aux différents



besoins et problèmes des collègues, d'en discuter et de trouver des solutions.»

Björn Schiemann, 38 ans, assistant technique au First Level Support Matériel roulant.

«Comme je travaille volontiers pour et avec des gens, je souhaite m'engager pour de meilleures conditions de travail et je serais très heureux d'apprendre à connaître les domaines d'activité de la CoPe.»



Les bulletins de vote sont à retourner jusqu'au 4 juin. **Fi**

Attaques des hooligans de GC contre le personnel

Le SEV exige des mesures

Le SEV condamne violemment les attaques de fans contre le personnel ferroviaire.

Après l'attaque perpétrée par les fans de GC contre le personnel ferroviaire qui, dans la nuit du samedi 28 avril au dimanche 29, conduisait et accompagnait le train spécialement affrété pour eux, le SEV exige des mesures véritablement efficaces pour protéger les employés. Car si des fans ne s'en prennent plus seulement aux trains, mais également au personnel, leur violence gratuite atteint un seuil intolérable. Les clubs et la Swiss Football League doivent non seulement condamner cet incident, mais assumer enfin leurs responsabilités.

«A nos yeux, les clubs de football sont directement responsables de ce que font leurs fans dans ces trains spéciaux», déclare Manuel Avallone, vice-président du SEV. «Ils de-

vraient notamment être tenus de mettre sur pied leur propre service de sécurité, capable de maintenir l'ordre parmi les supporters dans les trains spéciaux. Certains clubs le font dé-

jà, et ce système a fait ses preuves».

«Le SEV tient à préciser qu'il se défend de mettre tous les fans dans le même panier», insiste Manuel Avallone. «Jusqu'à pré-

sent, seuls quelques individus se sont rendus coupables d'actes de vandalisme et de violence. Mais avec leur comportement criminel, ils portent préjudice à leur club et jettent le discrédit sur tous les autres fans qui se comportent correctement. L'intérêt des clubs et de la Swiss Football League est donc d'autant plus grand à mettre un terme à cette violence en prenant des mesures efficaces».

SEV

A découvrir aussi le sujet du 12h45 de la RTS du samedi 5 mai avec le secrétaire syndical René Zürcher à l'interview.



Un vieux phénomène: ici à Brême en 1982 on peut lire: «Le football, c'est la lutte pour le ballon, pas entre les supporters»

■ Concession grandes lignes

Les CFF et le BLS doivent s'entendre

Le SEV a écrit aux deux entreprises afin qu'elles collaborent pour la concession du trafic grandes lignes.

Depuis le début des bisbilles autour des concessions ferroviaires longue distance, le SEV n'a cessé de souligner l'importance de coopérer pour le bien de l'ensemble du trafic ferroviaire suisse. «Notre système est construit sur la philosophie du «ensemble» plutôt que «les uns contre les autres», réaffirme Giorgio Tuti, président du SEV. «La concurrence débridée ne ferait que des perdants dans le système global des transports publics et au final dans le Service public dans le pays tout entier!» À long terme, il est à craindre qu'une fragmentation du trafic longue distance induise de



nombreux acteurs à ne plus vouloir desservir que les seules lignes rentables. Malgré tout, l'Office fédéral des transports (OFT) poursuit dans la voie des mises au concours des concessions longue distance. La concession de deux petites lignes au BLS peut sembler a priori d'importance mineure, mais elle constitue le début d'un changement de paradigme conduisant sans nul doute à la concurrence débridée. «La manière de procéder de l'OFT ne ferait que des

perdants», c'est la conviction de Giorgio Tuti. C'est ainsi que le SEV demande dans une lettre aux directions des CFF et du BLS d'éviter les menaces juridiques et de retourner à la table des négociations pour trouver un compromis qui ne scinde pas la concession, ce qui sauvegarderait un système global qui fonctionne bien. Une solution qui serait dans l'intérêt de la clientèle, du personnel et du pays tout entier.

SEV

Le SEV défend ta CCT bec et ongles.
Défends-la aussi. Rejoins-nous!

3 mois de cotisations offerts!

Les employé-e-s CFF qui adhèrent au SEV jusqu' à fin juin 2018 ne paient pas leurs 3 premiers mois d'adhésion.



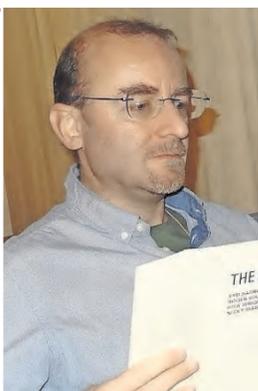
Profites-en!
Adhère maintenant!
sev-online.ch/adherer

SEV
Gewerkschaft
des Verkehrspersonals
Syndicat du personnel
des transports
Sindacato del personale
dei trasporti

Bai uns spielt die Solidarität
On y joue la carte da la solidarité
Solidarietà: la nostra carta vincente



Interview de l'historien Mauro Stanga, auteur d'une thèse de doctorat sur Mai 68



50 ans plus tard, que reste-t-il de Mai 68?

1968 a marqué des générations entières en raison de sa capacité à engendrer des changements. «L'imagination au pouvoir», scandait-on dans les rues de Paris. Un appel à briser les schémas établis, à transgresser les normes, à occuper l'espace public sans intermédiaire. Les femmes s'octroyaient enfin le droit de se rebeller, de s'autodéterminer, et d'affirmer leur besoin de liberté. En Suisse, les protestations furent moins spectaculaires qu'ailleurs, mais constituèrent néanmoins une expérience décisive.

■ **«Soyez réalistes: demandez l'impossible!» Il y a 50 ans ce slogan et tant d'autres résonnaient et flottaient aux quatre coins du monde. Quelles sont les caractéristiques de Mai 68 si on la compare à d'autres expressions contestataires?**

Sa caractéristique la plus particulière c'est peut-être son universalité «aux quatre coins du monde»: '68 s'est étendu presque simultanément sur le plan international, dans des contextes radicalement différents qui s'influençaient toutefois mutuellement. Et fut marqué en grande partie par la spontanéité: en rupture avec les pratiques politiques plus «traditionnelles», il s'agissait d'éviter les structures et les

hiérarchies. Cette volonté de ne pas se laisser enfermer, ni mettre dans des cases rend difficile de cerner exactement, même 50 ans plus tard, le phénomène sans tomber dans la simplification.

■ **Quelles furent les formes de contestations en Suisse? Ressemblaient-elles à ce qui s'est vu dans les pays voisins, comme en France?**

Elles furent sans doute moins éclatantes d'un point de vue de l'action, mais leurs revendications et prises de consciences d'origine avaient de nombreux points communs. Les références culturelles et politiques étaient en bonne partie les mêmes dans les divers contextes. Il en allait de même des moyens et des façons de prise de parole ou de

passage à l'action. Le point de départ c'était le partage. Les jeunes lisaient, se réunissaient, discutaient et prenaient position: en écrivant et distribuant des revues et des tracts qu'ils produisaient, en mettant sur pied différentes sortes de manifestations, en guise de solidarité (par exemple avec les pays en voie de dévelop-

«La génération qui a vécu ces événements était radicalement différente de celles qui l'ont précédée: un certain confort de vie a fait que le focus passa des besoins matériels à des idées telles que la liberté et l'égalité.»

Mauro Stanga, historien

pement) ou de contestation (contre l'autorité et les politiques dominants).

■ **Quelles en étaient les principales revendications?**

Un rajeunissement de la société sur plusieurs plans, plus de liberté et davantage de solidarité avec ceux que le progrès laissait derrière lui. 1968 fut en grande partie un phénomène étudiant. Ainsi, nombre de revendications concernaient l'instruction (renouvellement des programmes scolaires, reconnaissance des assemblées d'étudiant-e-s, etc.).

■ **Contrairement au reste de l'Europe, les Suissesses n'a-**

vaient pas encore le droit de vote et le concubinage était interdit, la censure et les préjugés étaient de mise. Mai 68 a-t-il contribué de manière aiguë à l'émancipation des femmes?

On serait parvenu de toute façon au droit de vote des femmes, c'était dans l'air. Il s'agissait d'une revendication

sur laquelle on travaillait depuis longtemps (elle avait déjà été soumise une première fois en votation fédérale en 1959) et les temps étaient mûrs. Il est toutefois important de souligner que les jeunes femmes étaient en première ligne lors des manifestations de Mai 68. Elles se mobilisèrent et prirent la parole avant d'obtenir le droit de vote.

Le concept de partage évoqué plus haut joua à n'en pas douter un rôle important pour la cause féminine: les jeunes femmes commencèrent à discuter et à échanger leurs opinions sur leur condition et leur rôle dans la société; cela favorisa une prise de conscience collective.

■ **Peut-on parler de révolution? Ou cela fut-il un moment révolutionnaire?**

C'était d'abord un important phénomène générationnel. La génération qui a vécu ces événements était radicalement différente de celles qui l'ont précédée: un certain confort de vie a fait que le focus passa des besoins matériels à des concepts plus larges et moins concrets: solidarité, liberté, égalité. Ceci conduisit à une remise en question globale des équilibres qui s'étaient créés dans les divers pays les décennies précédentes et à un refus clair des autorités. Ainsi, on peut sans autre parler d'un moment révolutionnaire; telle était l'intention des acteurs du mouvement.

■ **Que reste-t-il aujourd'hui de l'esprit de ces années-là, de ces utopies de paix, de ces rêves d'une société meilleure, de l'élan de créativité et de cette volonté de contre-culture?**

Il y a eu, sans aucun doute, des changements dans les «us et coutumes», la mentalité, les conceptions et le contexte culturel. Il en a découlé des réformes (dans la formation par exemple) et des acquis que l'on peut placer sous la bannière «démocratisation». Les jeunes et les femmes, par exemple, ont davantage pris



Après la «Nuit des barricades» du 10 mai 1968 au Quartier latin à Paris, l'ensemble des syndicats ouvriers appelle à une grève générale de 24 heures, le lundi 13 mai. Le mouvement s'étend aux entreprises. Sur la photo, les ouvriers grévistes de l'usine Renault écoutent le discours d'un responsable CGT, le 17 mai, à Boulogne-Billancourt. Le pays est paralysé près de deux semaines à partir du 20 mai 1968. Il y a entre 7 et 9 millions de grévistes, plus de la moitié des 15 millions de salariés de l'époque. Ne mettant pas fin aux grèves, les accords de Grenelle du 27 mai débouchent notamment sur l'augmentation des salaires (environ 7 %), la réduction du temps de travail (semaine de 40 h) et le droit au syndicat d'entreprise.

conscience d'eux-mêmes et de la nécessité d'un rôle plus actif dans la société.

Un regard – tout à fait subjectif – sur la société actuelle nous offre toutefois un bilan contrasté: les possibilités qu'offrent les nouvelles technologies semblent créer des situations sur divers plans analogues à celle d'alors: un accès plus grand et plus simple à l'information; de nouveaux moyens et de nouveaux canaux pour communiquer et partager; davantage de possibilités pour s'exprimer et prendre la parole... par contre, à l'époque, l'absence de filtre et d'intermédiaire était utilisée pour s'en prendre et contester «les puissants». Aujourd'hui, on attaque les plus faibles et les minorités (la plupart du temps les étrangers). L'histoire réserve toutefois toujours des surprises. Il suffit de penser à l'immense soutien et à la soli-

darité populaire lors de la grève des Officine de Bellinzona en 2008. Un phénomène qui s'inscrit dans le spectre plus large de l'histoire des luttes syndicales, mais en termes de soutien et de manifestations populaires, il y avait un air de Mai 68.

Françoise Gehring

■ **Mai 68 en Suisse. En livre**

■ **Nos années 68 dans le cerveau du monstre**, Jean Bataou, Ed. Aire, 2018, 296 p. Le regard d'un jeune contestataire, devenu professeur à l'Université de Lausanne, sur ces années 68.

■ **1968... Des années d'espoirs. Regards sur la Ligue marxiste révolutionnaire / PSO**, Jacqueline Heinen (dir.), Antipodes, 2018, 327 p. Enquête menée en Suisse auprès d'ancien-ne-s membres de la LMR, ce livre entend privilégier le récit des témoins.

Voir aussi la lettre de lecteur, p. 15.

MAI 68 AU MUSÉE D'HISTOIRE DE BERNE

«1968 Suisse», c'est l'expo à découvrir au Musée d'histoire de Berne. 1968 y est décrit comme un phénomène aux mille facettes: manifestations contre la guerre du Vietnam, affirmation de la vie communautaire, élosion du rock et de la pop, expérimentation de l'amour libre et de la liberté sexuelle. Du «flower power» aux rêves psychédéliques, de la solidarité en guise d'articulation des relations humaines, aux protestations contre toute forme de violence. Sans oublier l'icône d'une époque, la fourgonette Bulli, symbole de liberté et de mouvement collectif. L'expo – colorée à souhait – est un coup de fouet énergétique à voir jusqu'au 17 juin. Elle met en lumière de manière claire et cohérente que 1968 est bien plus qu'une simple date. C'est le symbole d'un chamboulement social et culturel entre 1960 et 1970, qui a marqué profondément la vie quotidienne, la culture et la politique. 50 ans plus tard, l'expo donne la parole à 16 témoins et acteurs du mouvement social qui racontent leur 1968 invitant à la réflexion et portant un regard critique sur les résultats obtenus.

Plus d'infos: <http://www.bhm.ch/fr/fr/1968/>



BIO

Mauro Stanga (1973) a étudié l'Histoire contemporaine à l'Université de Fribourg obtenant son doctorat en 2001 avec une thèse ayant pour étude les contestations estudiantines de 1968 dans les écoles secondaires tessinoises. Il est considéré comme un fin connaisseur de Mai '68 en Suisse. Il travaille actuellement comme collaborateur scientifique à l'Office cantonal tessinois des statistiques.



Photo iconique de Mai 68 avec le libertaire Daniel Cohn-Bendit. L'autorité de haut, raillée du bas par la rébellion.

1er Mai : des manifestations bien suivies dans toute la Suisse

«Les acquis des travailleurs sont trop souvent l'objet d'atteintes. En effet, dans le contexte politique actuel, les employeurs et les milieux néolibéraux veulent faire prévaloir leurs intérêts.»

Giorgio Tuti, président SEV, lors de son discours du 1er Mai à St-Gall



Giorgio Tuti, président SEV, lors de son discours du 1er Mai à St-Gall
Walter Kolb, 89 ans, de Werdenberg, membre du SEV depuis 62 ans.

Imposer l'égalité salariale

Le SEV fête aussi naturellement la Journée internationale des travailleuses et des travailleurs car tous ses membres appartiennent au mouvement ouvrier. Petit retour en texte et images.

Manif d'affiches et de haut-parleurs, des milliers de personnes dans toute la Suisse ont manifesté le 1er Mai pour l'égalité salariale entre hommes et femmes. Dans plus de 50 localités du pays, les manifestant-e-s se sont ralliés sous le slogan «Egalité salariale. Point final!»

A Zurich, 13 000 personnes se sont rassemblées au centre-ville. Environ 2000 se sont retrouvées à Genève, 1500 à Lausanne et Fribourg et 2500 à Bâle. Et bien d'autres à La Vallée, Reconviiler, Fleurier, Saint-Gall, Berne ou Locarno. A Genève, l'initiative pour un salaire minimum à 23 francs était à l'honneur. Et en soutien avec les «Trois de Briançon» en dé-

tention pour un délit de solidarité avec les migrants. A Lausanne, le tronçon féministe était bien visible ainsi que celui des électros contre la précarité et le travail temporaire. A Fribourg, la manif a été bien suivie avec un personnel de l'hôpital présent en masse pour la défense de son statut.

Enfin réaliser l'égalité salariale
Que ce soit pour les travailleuses et travailleurs dans un train, un autobus, un bateau, une gare, un atelier, sur une voie de chemin de fer ou dans un bureau, le 1er Mai est l'occasion de rappeler chaque année qu'ils ont des droits. Et qu'il faut toujours se mobiliser et se battre pour ses droits qui ne tombent pas du ciel.

Et cela reste vrai pour la lutte contre les discriminations salariales envers les femmes. Depuis 37 ans, notre Constitution exige l'égalité entre femmes et hommes, dans le monde professionnel aussi. Depuis 22 ans, la loi sur l'égalité exige un salaire égal pour un travail de valeur équivalente. Or, les salaires des femmes ont toujours du retard sur ceux des hommes. Et 40 % des différences de salaires ne peuvent pas s'expliquer objectivement : elles découlent de discriminations. En moyenne, les femmes reçoivent chaque mois 600 francs de moins que les hommes. L'expérience a montré que dans ce domaine, le volontarisme ne fonctionne pas. Fin février, la majorité bour-

geoise et masculine du Conseil des États avait pourtant refusé de remplir ses obligations en matière de lutte contre les inégalités de salaires et renvoyé la révision de la loi sur l'égalité aux calendes grecques. C'est un affront. Un affront fait aux femmes et à la démocratie. C'est pourquoi l'USS en a fait le thème principal de ce 1er Mai.

Pas de démontage de la CCT aux CFF!

Le président du SEV Giorgio Tuti, a aussi évoqué un autre exemple, celui du personnel des CFF. Il a rappelé que les droits des salarié-e-s ne tombent pas du ciel et sont toujours remis en question au nom de l'augmentation de la

productivité et de la maximisation de bénéfice. Les attaques de la direction des CFF sur la CCT CFF/CFF Cargo actuellement en négociation. La CCT de la plus grande entreprise de chemin de fer du pays est une référence décisive pour les conditions d'emploi et les conditions de travail des autres compagnies, un phare pour ainsi dire. C'est pourquoi les oratrices et orateurs du SEV aux fêtes du 1er mai ont appelé tous les collègues de la branche du transport ferroviaire à se solidariser avec le personnel des CFF, mais également les collègues de toutes les autres branches.

Ysa

D'autres photos sont à consulter sur : www.sev-online.ch



A Genève, nos collègues des TPG ont répondu présent lors de la manifestation animée et combative.



«Egalité salariale. Point final!» c'était le slogan (mais pas le seul) que de nombreuses travailleuses et syndicalistes ont avancé au 1er Mai. Comme ici à Bern où l'on reconnaît à gauche notre collègue secrétaire du SEV Lucie Waser en tête de cortège.



Drapeaux, sacs, casquettes, vestes et jaquettes: à Lausanne aussi les membres du SEV étaient à la manif et à la fête sur la Place de la Riponne sous le slogan : «99% qui triment, 1% qui friment. Assez ! C'est nous qui produisons les richesses».



Au 1er Mai dans la rue: des collègues à Zurich.



A Locarno, la grève des matelots de l'été dernier était à nouveau un grand thème au 1er Mai.

DISCOURS DE 1ER MAI

Jordi D'Alessandro, membres de la Commission Jeunesse SEV, s'exprimait au 1er mai à Fribourg. Extrait de son intervention.

«En ce jour symbolique du premier mai, la jeunesse monte à la tribune pour des convictions claires ! Nous avons un avenir à construire. [...] Prenons notre part ! De droit, de vie, de parole ! Tout ce pourquoi les syndicats ici présents se sont battus et continuerons à se battre ces prochaines années. La jeunesse SEV lutte cette année pour la nouvelle CCT. Les négociations sont dures et aucune entente n'est acquise encore. [...] Nos revendications représentent totalement l'inverse ! Amélioration de la progression salariale, notamment pour les plus jeunes. Protection de la santé du personnel, notamment à l'heure des nouvelles formes de travail liées à la digitalisation. [...].

Ne pas survivre Mais vivre. Ne pas s'écrouler mais se relever. Ne pas subir mais agir ! Ne pas abandonner mais se battre ! Se battre pour nos vies ! Pour la vie de vos enfants et petit enfant ! Nous agissons aujourd'hui pour demain !»



A Fribourg, Jordi D'Alessandro et Stefan Bruderer, deux membres de la Commission Jeunesse SEV, sont notamment intervenus sur la question des négociations CCT CFF.

La préparation des trains viole la protection des données avec des «tableaux de contrôle»

Pas de noms sur les tableaux

Depuis mi-mars, les collaborateurs de tous les ateliers de la mise à disposition des trains (P-OP-ZBS) doivent inscrire chaque jour sur des tableaux blancs leurs heures de travail, productives ou non, et leurs noms. Pour la commission du personnel, des noms n'ont rien à y faire. Ce qui a été confirmé par la préposée à la protection des données des CFF.

L'idée est née au centre d'entretien Zürich-Herdern. Depuis le début de l'année déjà, ce dernier a introduit un « tableau de contrôle » pour la documentation journalière des heures de travail productives et non productives. Sur ce tableau, les collaborateurs doivent brièvement justifier leur temps de travail non productif. Chaque jour, le chef d'équipe photographie les inscriptions et enregistre les photos électroniquement.

«Les heures non productives

Verrechenbare Leistung						
Tour	Planzeit tempo planificato	Reizzeit tempo effettivo	Nome nomi	Reizzeit tempo reale	Δ	Min
5322	555	522	[noir]	520	-2	
5322	555	522	[noir]	520	-2	
5322	555	522	[noir]	440	-82	Manöver
5322	555	522	[noir]	505	-17	Kaizen

Exemple d'un «tableau de contrôle» – avec des noms noircis.

peuvent par exemple résulter d'un train qui a du retard, ce qui reporte les travaux d'entretien planifiés» explique le secrétaire syndical SEV Christoph Geissbühler. «Au lieu de simplement attendre, les collaborateurs nettoient par exemple la fosse d'entretien ou rangent la halle. Une perturbation d'exploitation peut entraîner pas mal de bouleversements dans le plan de travail d'un centre d'entretien. Cela fait toutefois aussi partie du risque de cette activité.»

Comme à Zürich-Herdern – et ailleurs aussi – le tableau se trouve dans un lieu semi-public, donc également visible par des

collaborateurs d'autres domaines, tels les mécaniciens de loc et des collaborateurs externes, certains collègues rechignent à y apposer leur nom et ont voulu savoir si cette pratique était admissible en vertu de la loi sur la protection des données.

Les critiques de la CoPe confirmées

C'est ce qu'a demandé la CoPe Trafic voyageurs à la préposée à la protection des données des CFF qui a confirmé que, pour des raisons de protection des données, le lieu du tableau devait être reconsidéré. Elle a alors proposé d'en changer l'endroit et d'utiliser des pseu-

donymes à la place des noms. De son côté, la CoPe P a suggéré de n'utiliser plus que les numéros des tours. Nous attendons encore la réponse de la direction ZBS. «Il est regrettable que ZBS n'ait pas parlé avec la CoPe avant d'installer les tableaux, car elle lui aurait déconseillé d'indiquer les noms» précise Christoph Geissbühler.

Limiter l'exercice dans le temps

«D'autre part, il n'est pas très utile à l'époque de la numérisation de demander au personnel de procéder journalièrement et pendant des semaines à des inscriptions manuelles sur un tableau», considère Christoph Geissbühler. «Surtout chez ZBS où, depuis le milieu de l'année 2017, tous les collaborateurs saisissent au moyen de leurs tablettes personnelles leurs heures de travail dans SAP, tout comme leur ordre de travail. S'il s'agit pour la direction de pouvoir contrôler la saisie électronique qui, peut-être, ne fonctionne pas parfaitement, deux semaines de saisie manuelle et, plus tard, encore quelques jours devraient suffire.»

Markus Fischer

Maintenance à Brigue: «indemnités pour environnement insalubre» reversées et remboursées rétroactivement

Le SEV a obtenu que les indemnités pour travaux particulièrement pénibles dans le domaine de la maintenance à Brigue soient à nouveau versées dès le 1er mars 2018 selon la directive P 142.5 (directive sur les allocations pour travaux particulièrement pénibles dans le trafic voyageurs Operating). En outre, les collaborateurs qui durant la période allant du 1er janvier 2013 à aujourd'hui ont travaillé dans la maintenance à Brigue recevront rétroactivement et au pro rata temporis une allocation pour travaux pénibles s'élevant à 150 francs par année.

Ces allocations concernent p. ex. le remplacement ou la réparation de composants d'un système de toilette contaminés par des matières fécales, des travaux sales sur le châssis de véhicules, le nettoyage de graffitis, etc. Christoph Geissbühler du SEV attend de la direction ZBS qu'elle applique ces allocations partout. Sinon, écrivez à : christoph.geissbuehler@sev-online.ch

Comité de la branche bus VPT

A la rencontre des présidents de section en Suisse orientale

Le 25 avril dernier, le comité de branche bus VPT se réunissait à Rapperswil (SG). Nous avons interviewé Christian Fankhauser, coordinateur de la branche bus au SEV.

Quel était l'objectif de cette séance?

Christian Fankhauser : C'était d'aller à la rencontre des présidents de sections bus dans un autre cadre que celui d'une Assemblée nationale. On fait mieux connaissance, on crée du lien et on prend le temps de connaître les problèmes rencontrés par nos sections dans leur quotidien. L'ambiance était très bonne.

Quasiment toutes les sections ont répondu présentes et, avec le comité, nous étions 17 personnes.

De quoi avez-vous parlé ?

Concrètement nous avons abordé les modifications de la Loi sur la durée du travail (LDT) et en particulier les conséquences de la suppression de la bonification de 30 % pour pause extérieure la première heure de pause. Cela a pour conséquence une perte de minutes de temps de travail. Nous devons être en mesure de dépondre une revendication à ce sujet lors des négociations salariales de cet automne.

C'est donc à refaire ?

Tout à fait ! Les présidents étaient très contents et souhaitent de nouvelles rencontres de ce genre. Nous allons sans doute reproduire cela en automne pour la région Mittelland (Argovie, Berne etc.) ysa



Actu syndicale En bref

Manifestation nationale pour l'égalité salariale et contre les discriminations #ENOUGH18
Samedi 22 septembre 2018
Rassemblement à 13h30 à la Schützenmatte à Berne. Ensuite cortège direction la Place Fédérale. Infos à suivre.



Surveillance des assuré-e-s ? OUI au référendum

Le droit suisse des assurances sociales contient déjà de nombreuses mesures et articles relatifs aux infractions, qui combattent et punissent les fraudes aux prestations des assurances sociales. La loi à ce sujet adoptée par le Parlement ce printemps viole des principes fondamentaux et ceux de l'État de droit.



Le Comité de l'Union syndicale suisse (USS) a décidé de soutenir le référendum contre la révision de la loi fédérale sur la partie générale du droit des assurances sociales (LPGA). USS

9e Assemblée des délégués SEV-AS

L'Europe et les CFF sous la loupe

Le mardi 8 mai, près de 50 délégué-e-s AS se sont retrouvé-e-s à l'hôtel Olten à Olten. Les thèmes principaux étaient les négociations pour la CCT CFF / CFF Cargo et les conséquences en Suisse de la libéralisation des chemins de fer en Europe.

«Une salle bien comble. C'est magnifique que tous les délégués aient pu venir à Olten» s'est félicité en ouverture d'assemblée Peter Kämpfer, président AS. En introduction, il a annoncé les changements de personnel au SEV, le nouveau logo et le jubilé des 100 ans du SEV qui commencera le 3 juin de l'année prochaine. Le président a annoncé la manifestation nationale du 22 septembre à Berne pour l'égalité salariale sous le hashtag #ENOUGH18 et les 100 ans de la Grève Générale qui seront commémorés à Olten le 10 novembre de 14 à 17h.

Libéralisation et résistances syndicales

Après la partie statutaire qui a vu les comptes et le rapport 2017 acceptés et quelques délégués à la conférence CCT élus lors d'élections complémentaires, le président du SEV, Giorgio Tuti, est intervenu pour présenter la libéralisation du chemin de fer en Europe et les conséquences pour la Suisse. Depuis la Directive 91/440 de l'Union Européenne de 1991, Tuti a montré comment l'ouver-

ture du marché et la libre circulation des marchandises s'est faite progressivement par différents paquets ferroviaires en 2000, 2004, 2007 et 2016. L'UE a aussi recouru à l'Ordonnance sur le Service public en 2007 avec la possibilité de faire des appels d'offres pour trafic régional et trafic longue distance. En 2012, les syndicats sont montés aux barricades contre la désastreuse séparation entre l'exploitation et l'infrastructure. En 2016, ils ont également combattu et repoussé la volonté d'ouverture du marché pour le trafic national voyageur. Giorgio Tuti est ensuite revenu sur les « petites expériences » auxquelles l'Office fédéral des transports se



Giorgio Tuti a présenté la libéralisation du chemin de fer en Europe et les conséquences en Suisse.

pour se parler. Il espère pouvoir arriver à limiter le travail temporaire dans la législation européenne. Venir de Suisse où le système ferroviaire marche encore relativement bien lui permet d'être écouté.



livre et son espoir que CFF et BLS s'entendent pour ne pas avoir à ouvrir les portes de la concurrence.

Dans la seconde partie de son intervention, Tuti a présenté le Dialogue social et son activité comme président de la section ferroviaire de l'ETF qui représente 850 000 travailleurs du chemin de fer. Il a présenté toute la complexité de cette organisation, ne serait-ce que

Protection au travail

Wossen Aregay, qui travaille au service juridique a présenté l'importance de ce service qui délivre une prestation essentielle pour les membres. L'assistance juridique n'est pas une assurance mais découle du contrat de travail et du fait d'être membre SEV. Les membres SEV peuvent recourir à la protection juridique professionnelle.

Ce service est compris dans la cotisation. Les personnes concernées s'annoncent si possible dans les 10 jours qui suivent l'incident. Le secrétariat central décide alors si la protection juridique peut être octroyée et si elle se fera sous forme d'intervention ou par voie judiciaire. L'assistance juridique est un argument pour la syndicalisation! «L'adhésion au syndicat est une protection au travail», conclut-il.

Résolutions

Deux résolutions ont été votées à la quasi-unanimité : une concernant la CCT CFF / CFF Cargo qui «condamne énergiquement les revendications CCT disproportionnées de la direction CFF» et une autre pour une «CCT pour les bus longue distance» qui critique «sévèrement la politique libérale de l'Office fédéral des transports».

Problèmes aux CFF

La négociation CCT CFF / CFF Cargo a bien sûr occupé une bonne partie de l'après-midi. «La mobilisation est maintenant centrale», a rappelé le président. Le 28 mai sera une journée d'action sur le terrain. Un tour d'horizon des branches a montré que tout n'est pas rose aux CFF. La situation est tendue chez Cargo. La situation à la division des Services centraux semble chaotique. Les salariés sont traités sans égards et, après avoir dû déménager de Lucerne à Olten, l'ensemble des Finances devrait être regroupé à Ostermündigen (BE). Chez Securitrans, la situation semble particulièrement grave au Tessin où règne un vrai climat de peur. Le président a conclu en remerciant tout le monde pour cette première assemblée des délégués en français et allemand et ce beau «mélange des langues».

CONGÉS

Trois collègues sur le départ ont été mis en lumière. Il s'agit de **René Zürcher**, de AS Ouest, qui a beaucoup œuvré pour la sous-fédération et qui est maintenant secrétaire syndical. **Alex Bringolf**, responsable sortant de la branche infrastructure chez AS, a été remercié pour son engagement au SEV. Enfin, **Verena Gämperli** de AS Est, qui ne pouvait être présente, a aussi été chaleureusement remerciée pour tout le travail qu'elle a consacré à la sous-fédération.



De haut en bas : René Zürcher à dr., Alex Bringolf à g. et Verena Gämperli (absente) ont été très applaudis pour leur engagement à AS-SEV.



Assemblée des délégués PV-SEV du 8 mai 2018, restaurant « L'Esprit » à Bâle

Une séance animée avec une surprise musicale comme un point sur un « i »

La 99ème Assemblée des délégué-e-s PV-SEV du 8 mai 2018 au restaurant « L'Esprit » à Bâle a été organisée à la perfection par la section PV locale et menée avec brio par le président central Roland Schwager.

La section PV de Bâle avait trouvé un très bel endroit avec le restaurant « L'Esprit ». Tout a été parfait, de l'agencement de la salle au repas servi. Et prendre l'apéro sur la terrasse, accompagnés par deux musiciens de rue bâlois, fut une vraie et heureuse surprise. Walter Merz et ses collègues méritent un compliment appuyé.

Le président central Roland Schwager a dirigé la 99ème AD de la PV-SEV avec brio. Il a adressé un salut spécial à René Läubli CG-SEV, à Frédy Imhof, traducteur en simultané et à tous les collègues qui se trouvaient pour la première fois parmi nous. La direction SEV était représentée par Vincent Brodard, secrétaire syndical.

Le rapport annuel très complet de Roland Schwager, illustré avec talent, a reçu des compliments et a été adopté par acclamations.

Comptes annuels adoptés sans coup férier

Les points de l'ordre du jour: «Comptes annuels, bilan, rapport de la CG et budgets» ont amené quelques questions auxquelles le caissier central Egon Minikus a répondu de manière compétente. Les écarts au budget sont justifiés pour chaque compte en détail. Les comptes annuels bouclent avec une perte de 7643 fr.85, soit 25716 fr.15 de moins que budgété. Ils ont bénéficié de la réévaluation par la Banque Cler de nos placements et des 54 chèques



Le président central Roland Schwager et les membres de la Commission centrale.



Les musiciens de rue avec les organisateurs de l'Assemblée des délégué-e-s Rolf Deller (à gauche) et Walter Merz. Manque Egon Minikus.

REKA à 100 fr. offerts par les membres pour notre dernier séjour à Brenscino. Benoit Koller a présidé la CG PV depuis la dernière AD. Il a reçu des éloges pour l'excellente manière avec laquelle il a rempli sa fonction. Fritz Jäggi, PV Olten, a été élu membre suppléant.

Les péjorations des FVP au centre des débats

Dans les affaires syndicales, ce sont les péjorations continues dans les facilités de voyage qui ont animé la discussion, en particulier le renchérissement des cartes journalières en multi pack et des surclassements. Vincent Brod-

ard a présenté une comparaison intéressante des facilités des retraitées et retraités et des membres de leurs familles dans les pays voisins: Allemagne, Autriche, France et Italie. Il y a des différences étonnantes entre les pays: conditions et rabais généreux au Sud et à l'Ouest – mais aussi imposi-

tion des rabais au Nord et à l'Est.

Délai raccourci pour le dépôt de proposition

Une proposition de la PV Jura a été déclarée «urgente» et votée immédiatement. Le délai pour présenter une proposition à l'AD est dès lors réduit de trois à un mois.

Côté politique

Dans son exposé, Roland Schwager a évoqué divers thèmes: la prévoyance vieillesse, la révision de la Loi sur les prestations complémentaires, la CP CFF, Cargo International et l'attribution des concessions pour le trafic grandes lignes.

Les responsables de ressorts ont informé sur les FVP, l'encadrement des membres, la FARES et le CSA ainsi que sur les activités de la Commission des femmes.

Centenaires en vue

L'année prochaine, le SEV et la PV fêteront leurs 100 ans. La fête de la PV est organisée par Roland Schwager, Rudolf Flückiger, Patrick Rouvinez, Egon Minikus et Otto Huser. Elle aura lieu le 13 juin 2019 sur le Lac de Thoune, à bord du «Bernier Oberland».

Roland Schwager a pu mettre un terme à une AD bien vivante et marquée par des discussions intéressantes. Un très grand MERCI à Walter Merz, Rolf Deller et Egon Minikus pour une organisation parfaite.

*Otto Huser, secrétaire central PV
adaptation Serge Anet*

Sections

Samedi 26 mai ■ VPT Jura/ CJ

10h **Assemblée de printemps**

Restaurant
de la Clé

Courtelay

Vous êtes cordialement invité(e)s à l'assemblée qui sera suivie d'un repas et d'une visite de la fabrique de chocolat Camille BLOCH. Transports publics à disposition, veuillez consulter les horaires à votre disposition.

INSCRIPTION: jusqu'au 23 mai 2018 chez Alain Gigon, 079 824 90 43 et 032 951 21 14 mail: alain.gigon53@bluewin.ch.

Mercredi 6 juin ■ VPT tpf

4h30 - 8h

Action «Cafés-croissants» au dépôt de Chandolan à Fribourg.

Mardi 5 juin ■ VPT tl

19h30 **Assemblée statutaire**

Restaurant
le Florissant
Renens

La section SEV TL vous annonce l'assemblée générale statutaire

Ordre du jour statutaire. Bienvenue à nos retraités.
Le comité

Pensionnés

Jeudi 7 juin ■ PV Valais

Sortie à Champéry

www.sev-pv.ch/wallis-valais

Nous invitons tous les retraité-e-s avec leurs conjoints/conjointes à cette sortie. Elle se déroulera au «Palladium» à Champéry. Menu : anti-pasti maison, filets-mignons aux champignons de nos sous-bois, tagliatelles et courgettes sautées, sorbet valaisan. Sont compris dans le prix de 40 fr.: le repas de midi, les boissons (vins, eaux minérales, café) et l'apéro.

Inscriptions à Donald Clerc au 079 710 94 71 ou donald.clerc@netplus.ch dans les meilleurs délais (le lundi **1er juin au plus tard**).

Brig dép. : 08.58h, Visp: 9.06h, Leuk: 9.16h, Sierre: 9.24h, Sion: 9.35h, Martigny: 9.49h, Bex: 10.02h, Aigle arrivée: 10.09h. Aigle départ: 10.28h et Champéry arrivée: 11.33h. (St-Maurice dép.: 10.35h via Monthey et départ Monthey-Ville : 11.00h.

Retour de Champéry à 15.04h, 15.57h ou 16.57h avec des correspondances dans toutes les directions.

Le comité espère une grande participation à cette sortie récréative.

Meilleures salutations

Jeudi 14 juin ■ PV Neuchâtel

Sortie au Lac de Thoune

Départ de La Chaux-de-Fonds à 9.32 - Neuchâtel dép. 9.59. Repas entre Thoune et Interlaken sur le bateau à vapeur Blümlisalp.45 fr. y compris boissons.

Renseignements et inscriptions impérativement **jusqu'au 8 juin** au 032 725 62 88 ou renevey26@gmail.com

Décès

Cattin Ida; 1918; veuve d'Arthur, Bienne, PV Biel-Bienne.

Chenuz Roger; 1929; L'Isle, VPT MBC.

Dupraz Emile; 1930; chef de service, Echandens, PV Vaud.

Fahrni Paul; 1925; mécanicien pens, Payerne, PV Vaud.

Gaudin Rosa; 1927; veuve de Charles, St-Sulpice VD, PV Vaud.

Gavillet Maria; 1921; veuve de Hubert, Sion, PV Valais.

Gerold Hermann; 1926; chef de train,

Sion, PV Valais.

Hirschi Fritz; 1931; Steffisburg, PV Biel-Bienne.

Raval Ernest; 1930; chef de gare, Moutier, PV Biel-Bienne.

Rehnelt Marianne; 1930; veuve de Max, Biel/Bienne, PV Biel-Bienne.

Reymond Andrea; 1922; veuve de Jean, Berne, PV Bern.

Rod Pierre; 1928; Hermenches, VPT TL.

Senn Jean; 1933; mécanicien, Le Landeron, PV Neuchâtel.

MOVENDO

Movendo, institut de formation de l'Union syndicale suisse (USS), propose des formations continues pour les membres et le personnel des syndicats ainsi que pour toute autre personne intéressée dans la Suisse entière.

Pour la direction de Movendo, nous recherchons pour le 1er octobre 2018 ou une date à convenir

Une directrice ou un directeur d'institut (80% à 100%).

Les candidatures en top-sharing seront également examinées.

Plus de renseignements sous www.movendo.ch.

Merci de transmettre votre dossier de candidature électronique complet avant le 31 mai à christine.goll@movendo.ch

Pour plus de renseignements la présidente de Movendo, Corinne Schärer, est à disposition: 079 219 94 20

■ PV Genève

Les cartes journalières FVP font rager les retraité-e-s genevois

Le président Serge Anet ouvre l'assemblée de printemps le 10 avril à 14h30 et souhaite la bienvenue aux 58 membres présents.

Depuis notre dernière assemblée d'automne 2017, sept membres sont décédés. Un nouveau retraité nous a rejoint et deux veuves sont devenues membres de la section.

Actuellement nous sommes 288 retraitées et retraités dont un tiers de dames seules, soit six membres de moins que l'année dernière.

Les rapports 2017 du président et du caissier ainsi que le budget 2018 ont été acceptés par l'assemblée.

Il nous manque toujours une personne pour compléter le comité, avis aux amateurs.

La commission de gestion pour 2018 se compose de Willy Jaunin, Yves Demierre et Michel Roy.

Nous avons parlé des cartes journalière FVP en multi pack dont la réduction de 6 courses pour le prix de 5 est supprimée au 1er juin 2018. Un coup dur de plus pour les pensionnés, merci la Commission suisse des impôts. Profitez de les acheter avant le 31 mai car elles sont valables 3 ans.

La sortie de section aura lieu le mardi 26 juin à l'institut agricole de Grange-neuve canton de Fribourg pour le prix de 50 Fr. Après diverses questions sur le syndicat et la grève des collègues français, le président clôt la séance à 16h30 et nous propose le verre de l'amitié.

Le secrétaire Roger Tacheron

IMPRESSUM

contact.sev est le journal du Syndicat du personnel des transports et paraît toutes les deux semaines

ISSN 1662-8462

Tirage: 10 211 ex. (total 40 995 ex.), certifié REMP au 20. 10. 2017

Editeur: SEV, www.sev-online.ch

Rédaction: Vivian Bologna (rédacteur en chef), Peter Anliker, Pascal Fiscalini, Markus Fischer, Françoise Gehring, Jörg Matter, Anita Merz, Patrizia Pellandini Minotti, Yves Sancey, Karin Taglang

Adresse de la rédaction: contact.sev, Steinerstrasse 35, case postale, 3000 Berne 6; contact@sev-online.ch; téléphone 031 357 57 57, fax 031 357 57 58

Abonnements et changements d'adresse:

Division administrative SEV, case postale, 3000 Berne 6; info@sev-online.ch, téléphone 031 357 57 57, fax 031 357 57 58 Abonnement annuel pour non-membres: CHF 40.–

Annonces: Fachmedien, Zürichsee Werbe AG, Laubisrüti 44, 8712 Stäfa; téléphone 044 928 5611, fax 044 928 56 00; kontakt@fachmedien.ch, www.fachmedien.ch

Pré-press: AZ Medien, Aarau; www.azmedien.ch

Imprimerie: Mittelland Zeitungsdruck AG, Neumattstrasse 1, 5001 Aarau
www.mittellandzeitungsdruck.ch

La prochaine édition de **contact.sev** paraîtra le 31 mai. Le délai rédactionnel pour l'agenda est fixé au 24 mai à 10h. Pour les annonces, le délai est fixé au 22 mai à 10h.

■ AG générale PV Valais

Leur engagement remercié !

Le 8 mars dernier, le directeur de Pro Senctute Valais était l'invité de la PV Valais à Martigny.

Le président Patrick Rouvinez a abordé les thèmes qui fâchent comme la suppression de quelque 800 postes chez CFF Cargo CFF, CarPostal et la volonté de l'OFST d'autoriser les bus longue distance. Ce n'est pas étonnant si le personnel est en colère et que la lutte s'organise.

Le SEV fête son 100e en 2019. Les festivités débiteront le 3 juin 2019 et seront finalisées le 30 novembre 2019. Plusieurs manifestations sont prévues et un groupe de travail est en place pour organiser cet événement. Il est prévu qu'un bus SEV parcourt la Suisse en long et en large afin de rendre visite aux sections. Cela ne fait aucun doute que nous serons activement présents lorsqu'il fera un arrêt dans notre région. Les effectifs sont stables et les comptes sont solides. Ils sont acceptés à l'unanimité et le caissier Walti est remercié avec les applaudissements d'usage. Au chapitre des élections, Donald Clerc rejoint les rangs du



Patrick Rouvinez, «Rudi» Luggen, Trudi Weber et Gilbert Conus.

comité de section par acclamations. Rudi Luggen, ancien président et vice-président, président d'organisation de l'inoubliable fête du 100e anniversaire de la section en 2017, est élu en tant que membre suppléant à la CdG. Il y a aussi des départs: Rudolf Luggen, 15 années d'activités au sein du comité dont une année en tant que vice-président et 4 ans en tant que président et Trudy Weber, 15 années en tant que membre du comité et Gilbert Conus qui a œuvré en tant que secrétaire du Bas-Valais pendant 4 ans. Leurs prestations ont été vivement applaudies et ils ont été invités pour le repas. Un petit cadeau leur a également été remis.

Yann Tornare, directeur de Pro Senectute Valais a expliqué les principes de base: «Ensemble nous sommes plus forts», «Le pouvoir collectif» et «l'unification des générations». Ces principes sont très proches de ceux que nous connaissons au SEV.

Agenda enfin: le 7 juin c'est la sortie annuelle à Champéry, (les inscriptions peuvent déjà être faites auprès de Donald Clerc). 8 novembre: assemblée d'automne à Brigue-Glis, 4 décembre: fête de Noël à Martigny et le 13 décembre à Brig-Glis.

Après l'apéro, Hilaire Pierroz nous a servi un excellent repas.

Patrick Rouvinez

■ RPV

Fossé infranchissable !

La commission centrale (Co-Centr) s'est réunie en avril pour son assemblée ordinaire. En mars nous avons procédé au test de bout en bout du programme de planification du personnel CAROS. L'objectif de ce premier test pratique consistait non seulement à tester la fonctionnalité des modules du système, mais également de saisir une première fois les coûts des travaux de planification. CFF Cargo a effectué un pas de plus en direction de la numérisation de l'entreprise. Nous sommes la première entreprise de fret ferroviaire en Europe en mesure d'offrir à sa clientèle un système de traçabilité logistique (track and trace) pour le transport des marchandises.

La section Genève a un nouveau président en la personne de Qamil Lutfiu: toutes nos félicitations pour son accession à cette nouvelle fonction.

Les bilans de toutes les sections et les rapports annuels des sections Bâle, Berne, Suisse du sud-Est, Winterthur-Schaffhouse, Suisse centrale et Zürich sont arrivés. En mars, le recrutement des nouveaux membres du SEV a débouché sur 204 nouvelles adhésions, un résultat

remarquable, le premier depuis longtemps. Le comité central (CC) à Bâle a été bien organisé et s'est déroulé dans une très bonne ambiance.

La CoCentr a discuté des points à l'ordre du jour de l'assemblée des délégués et a réparti les mandats.

Lors des négociations sur la CCT entre les CFF et CFF Cargo, les CFF ont notamment exigé la suppression de la résolution 25 (Adaptation de la courbe salariale des mécaniciens de locomotive à toutes les catégories de cette profession). Le SEV refuse cette suppression et souhaite enfin à ce sujet un arrêt du Tribunal arbitral. Lors d'une rencontre les 28 et 29 mars, le SEV et ses partenaires de la communauté de négociations ont expliqué à la délégation des CFF pourquoi les exigences de celle-ci étaient inacceptables pour le personnel. De son côté, la délégation des CFF a expliqué pourquoi elle campait sur ses positions. Là-dessus, les deux parties sont tombées d'accord pour déterminer en petit comité à quelles conditions minimales la poursuite des négociations serait possible. Jusqu'à présent, le fossé reste infranchissable. **RPV**

HELVETIA

Une bonne protection d'assurance pour la sérénité familiale

La naissance de notre premier enfant est prévue dans quelques semaines.

Que devons-nous prendre en compte pour les assurances de notre jeune famille?

Tout d'abord, nous partageons avec vous la joie de voir votre famille s'agrandir. En effet, le choix de solutions d'assurance appropriées vous épargnera bien des soucis.

Dans un premier temps, vous devez annoncer votre enfant à la caisse maladie dans un délai de trois mois après sa naissance. En ce qui concerne les assurances complémentaires, l'idéal est de l'annoncer dès aujourd'hui car les

réserves sont encore peu probables. Côté assurance dentaire, rien ne presse pour l'instant mais, pour la même raison, il est préférable d'en conclure une avant le quatrième anniversaire de votre enfant. La caisse maladie couvre également les frais de guérison en cas d'accident. Cependant, une lacune se présente au niveau de l'incapacité de gain. Si votre enfant mineur devait se retrouver en incapacité de travail suite à une maladie ou à un accident, l'AI ne verse que des prestations minimales. Il est donc fort recommandé de souscrire une assurance de capitaux auprès de la

caisse maladie. Vous devez bien noter que la prestation est fournie non seulement en cas d'accident, mais aussi en cas de maladie. Une assurance incapacité de gain fournissant le versement d'une rente régulière jusqu'à l'âge de la retraite constitue également un complément judicieux.

Il est également important que les parents, surtout la femme, bénéficient d'une couverture suffisante en cas d'incapacité de gain ou de décès. Souvent, les mères réduisent leur temps de travail ou décident d'interrompre provisoirement leur activité professionnelle. Une invalidité, voire un décès,

entraîne non seulement de la souffrance, mais il s'ensuit également un considérable manque à gagner et des frais supplémentaires pour la garde des enfants. De plus, si une mère vivant en concubinage arrête de travailler, elle doit continuer à verser les cotisations minimales à l'AVS.

Si l'activité professionnelle est réduite à moins de huit heures par semaine, voire totalement abandonnée, il faut souscrire en plus une assurance supplémentaire pour accidents non professionnels auprès de la caisse maladie. Les frais de guérison en cas d'accident non professionnel, dans la vie de tous les jours, sont ainsi

couverts.

Les différents achats effectués pour l'enfant entraînent également une hausse de la valeur du ménage. Il convient donc de revoir les sommes assurées et de les augmenter le cas échéant.

Enfin, il convient d'annoncer l'extension de la famille à votre assurance responsabilité civile. En règle générale, l'assurance de l'enfant est incluse dans la police familiale sans prime supplémentaire, jusqu'à l'âge de 25 ans.

Helvetia

helvetia.ch/sev

Angle droit

Questionnaire de santé: quid de la protection de la personnalité?

Personne ne conteste la nécessité d'avoir des transports publics sûrs et qui fonctionnent. Il est aussi clair que l'intérêt des entreprises de transport est d'engager dans les domaines relatifs à la sécurité des personnes compétentes et en bonne santé.

Les informations sur la santé sont des données particulièrement sensibles qui font partie de la sphère privée des intéressés et sont soumises à la protection de la personnalité. La collecte de ces informations est un traitement de données. Pour ce faire, il faut tenir compte des principes de la loi fédérale sur la protection des

données dont fait aussi partie le principe de la proportionnalité. Cela veut dire que seules les données qui sont nécessaires et adéquates pour atteindre un but précis peuvent être acquises. Dans le cas présent, l'employeur ou le service du médecin-conseil qu'il a mandaté ne doit savoir que ce qui est nécessaire afin qu'il puisse constater l'aptitude physique du collaborateur pour le poste en question. Le collaborateur n'est pas obligé de donner plus d'informations.

En ce qui concerne le questionnaire de santé, le catalogue des questions doit donc se limiter aux questions nécessaires qui sont importantes pour le profil du poste spécifique. Les CFF ont mis à disposition du SEV des

questionnaires de santé du service médical des CFF, le *Health and Medical Service*, qui manquent encore de maturité à cet égard. Les profils des postes concernés sont répartis en cinq groupes d'aptitude. Les questionnaires sur les groupes 1, 2 et 3 englobent un large spectre de profils de postes différents dans le domaine de la sécurité. Toutefois, le contenu des questionnaires des groupes d'aptitude 1, 2 et 3 est pareil. Cela étonne. Car la question qui peut être importante pour un profil de poste ne doit pas forcément l'être pour un autre. Et d'ailleurs, est-ce que la question sur une maladie vénérienne est vraiment importante pour l'employeur? Or, faut-il répondre à toutes les questions? Les ques-

tionnaires de santé du *Health and Medical Service* comprennent une clause qui oblige précisément les collaborateurs à le faire faute de quoi une sanction menace de dissoudre leur contrat de travail. C'est excessif! Là où la légitimité d'une question n'est pas donnée, le collaborateur concerné doit avoir le droit de ne pas y répondre et de signer sous réserve. En tout cas, il devrait être entendu par l'employeur qui devrait lui expliquer dans quelle mesure ladite question a un rapport déterminant avec son profil de poste.

Du reste, l'employeur n'a pas de droit de regard sur les questionnaires remplis qui doivent être envoyés dans une enveloppe fermée directement au service mé-

dical de l'employeur. Celui-ci est en outre légalement tenu de respecter le secret médical, cela veut dire qu'il ne peut s'exprimer face à l'employeur que sur la question de l'aptitude du collaborateur.

Suite à la demande du SEV, il s'avère que l'employeur a reconnu le problème et qu'il est déjà en train de revoir les questionnaires de santé. L'une des conséquences est que depuis le début de cette année, le questionnaire de santé pour le groupe d'aptitude 5 (concerne les collaborateurs qui travaillent dans un bureau ou en-dehors des voies ferrées) n'est plus utilisé. Le SEV est aussi invité à présenter ses positions, ce que nous faisons. Et nous restons vigilants.

L'équipe de la protection juridique

LECTEURS

«La paix du travail nous prive de notre meilleur moyen de lutte»

«Le fait d'acculer les personnes est un danger pour la paix sociale si chère à nos valeurs.» Les éléments de cette phrase parue dans un courrier de lecteur dans le dernier Contact (numéro du 26 avril, Lettre d'un mécanicien) me semblent avoir été mélangés.

Cette phrase me parle plus dans l'ordre suivant: La paix sociale accule les personnes et est un danger pour nos valeurs. Explications: «La paix sociale»: ou «paix du travail» est une capitulation signée dans les années 1930 et qui musèle et prive la classe ouvrière de son plus fort moyen de lutte, la grève (équivalent du licenciement comme arme du patronat). Elle en est rendue illégale, inconnue, crainte voire méprisée. «Les personnes»: c'est-à-dire «la classe moyenne», terme-fantasma qui désigne dans la réalité la partie (qui pense être) la moins défavorisée de la

classe ouvrière et non une classe à part. Il sert à nous faire croire au rêve américain version helvétique. «Un danger pour nos valeurs»: les valeurs syndicales sont l'amélioration des conditions de travail notamment par l'augmentation et l'égalité des salaires, et la baisse du temps de travail.

La direction des CFF, un exemple parmi tant d'autres, les attaque de la manière la plus frontale qui soit. La paix du travail menace nos valeurs en nous privant de notre meilleur moyen de lutte et de défense. Quelle solution pour nos collègues des CFF quand elles/ils se rendront compte que leur direction ne veut pas céder? Dire «s'il vous plaît»? Il n'y a qu'un mot magique pour la classe ouvrière et il est temps qu'elle se le réapproprie.

Lionel Simonin, successeur de Jean-Claude Cochard en tant que représentant du SEV au comité de l'USV.

J'AVAIS 16 ANS EN 1968!

Fils d'une famille ouvrière, je fréquentais les scouts, ma mère pensait qu'au contact de la jeunesse dorée de la Riviera vaudoise, j'apprendrais les bonnes manières, au lieu de traîner avec les gosses des mauvais quartiers. Aux Boys scouts, on avait changé l'uniforme de Baden-Powell pour la chemise rouge et certains chefs nous lisaient des pages du Petit Livre rouge de Mao Tsé-Toung! En avril, j'entrais en apprentissage dans la métallurgie aux Ateliers de constructions mécaniques de Vevey, un fleuron de l'industrie vaudoise, aujourd'hui disparu. En mai, à la gare de Vevey, des filles en minijupe, veste US et cheveux au vent, nous distribuaient «La Brèche», une publication subversive de la Ligue marxiste révolutionnaire. On se croyait déjà, avec un peu d'imagination, devant l'usine Renault de Boulogne Billancourt, à Paris! Après Mai 68, les échanges entre étudiants et apprentis étaient le point de départ pour l'émancipation d'une jeunesse qui remettait en

question les certitudes de la bourgeoisie vaudoise et celle du patriarcat. A l'école professionnelle de Vevey, les apprentis étaient en contact avec d'anciens soixante-huitards, qui s'étaient fait virer de la Sorbonne et de Nanterre et que leurs parents des beaux quartiers parisiens avaient inscrits en section Photographie. A Lausanne, étudiants et apprentis se retrouvaient dans les manifs du Comité d'action cinéma, en criant des quolibets du genre: «Chevallaz ça gaze ce soir!»

La séquence nostalgie et romantique étant écrite, passons maintenant à la vraie question, qui n'a toujours pas de réponse sérieuse à l'heure actuelle. Pourquoi le mouvement insurrectionnel de Mai 68 s'était-il achevé le mois suivant déjà? Débuté en mars, la révolte des étudiants déboucha sur la convergence des luttes ouvrières à la mi-mai. Jusque-là, le mouvement étudiant n'avait pas de prise sur l'économie capitaliste, alors qu'il occupait les rues de la capitale. Mais,

lorsque les travailleuses et les travailleurs avaient rejoint la lutte, la France fut totalement paralysée par la grève générale. Comme à Petrograd en automne 1917, le pouvoir était à la portée de qui voulait le prendre! Mais cette fois-ci, ni le Parti communiste ni la direction de la CGT ne voulaient s'investir dans un gouvernement révolutionnaire. De Gaulle, qui avait évité que la France soit administrée par les Anglo-saxons en 1945, s'était réfugié en Allemagne. Finalement, le grand patronat français accepta de financer l'Etat social et l'Union Soviétique renforça son contrôle sur le Parti communiste. La France évita ainsi une guerre civile, qui aurait inmanquablement provoqué une intervention de l'OTAN. En juin 68, la grève générale se terminait par une augmentation des salaires et des vacances, assortie d'une diminution du temps de travail et de l'âge de la retraite; la France pensait déjà aux vacances d'été!

Jean-Claude Cochard, Les Avants

LECTEURS

Stratégie d'accompagnement des trains 2020

Deux agents de train à bord!

Les CFF souhaitent supprimer le double accompagnement systématique dans les trains, et cela dès le changement d'horaire 2018. Ils espèrent ainsi obtenir plus de flexibilité et orienter leurs efforts sur la clientèle. Les employés sont sceptiques et ne cachent pas leurs craintes.

En supprimant le double accompagnement intégral, les CFF créent les bases qui permettront à l'avenir de ne plus mettre dans les trains longues distances qu'un seul agent de train et d'utiliser tous les autres collaborateurs de manière flexible, au gré des besoins. Le SEV se montre très critique vis-à-vis de ce projet, surtout si l'on sait qu'en 2010 c'est lui qui avait imposé la présence systématique d'un deuxième agent de train, en raison de l'augmentation des agressions dont était victime le personnel des trains. Depuis, le phénomène de la violence ne s'est pas atténué: le nombre d'ag-

ressions stagne à son plus haut niveau, et les agressions sont devenues plus violentes.

Les revendications du personnel

Le SEV exige le maintien du principe du double accompagnement, notamment pour les correspondances suivantes :

- les trains à partir de 22h
- les trains critiques
- les trains qui traversent les tunnels de base du Gothard et du Lötschberg
- les ICN à deux rames
- les convois à plusieurs rames et modules
- les convois à plus de six wagons
- le nouveau trafic longues distances – Dosto

Les CFF ont pris connaissance de ces revendications, mais n'en ont pas tenu compte dans leur concept. Ils avancent comme argument que, dans la plupart des trains, les collaborateurs continueront à l'avenir de fonctionner à deux, voire au sein d'équipes plus étendues.

Prestations obligatoires, théoriques et potentielles

Les CFF ont subdivisé leurs prestations en trois catégories. Premièrement les prestations

de base et autres prestations obligatoires qui requièrent impérativement la présence de deux agents d'accompagnement, surtout du point de vue réglementaire. Deuxièmement les prestations théoriques qui, uniquement dans les cas exceptionnels, ne prévoient pas la présence d'un deuxième agent d'accompagnement. Troisièmement les prestations potentielles, où les trains peuvent bénéficier d'un surplus de personnel en fonction des besoins.

Trois questions à Andreas Menet, président central ZPV



- **Andreas Menet, les CFF avancent comme argument que, pour élaborer leur concept, ils ont tenu compte à la fois des expériences faites sur le terrain par les employés et des contributions**

apportées par les partenaires sociaux. En tant que président central de la ZPV, comment vois-tu les choses?

Non, ce n'est pas exact. Nous avons communiqué nos revendications aux CFF en novembre 2017, par écrit. Et, quelques mois plus tard, on nous met sous les yeux un document de travail où elles n'ont guère été prises en considération. Concernant le personnel, il est intéressant de constater que les déclarations faites par les employés dans notre récente enquête ZPV recouvrent exactement nos exigences. Celles-ci ne sont donc pas tombées du ciel et reflètent bel et bien la position et les craintes du personnel d'accompagnement des trains.

- **Avec ce projet d'accompagnement des trains 2020, c'est toute une image de la profession qui se modifie. Les CFF y offrent également à leurs collaborateurs des opportunités de développement, non ?**

Oui, on peut certainement voir les choses ainsi. Les jeunes employés, notamment, ont une

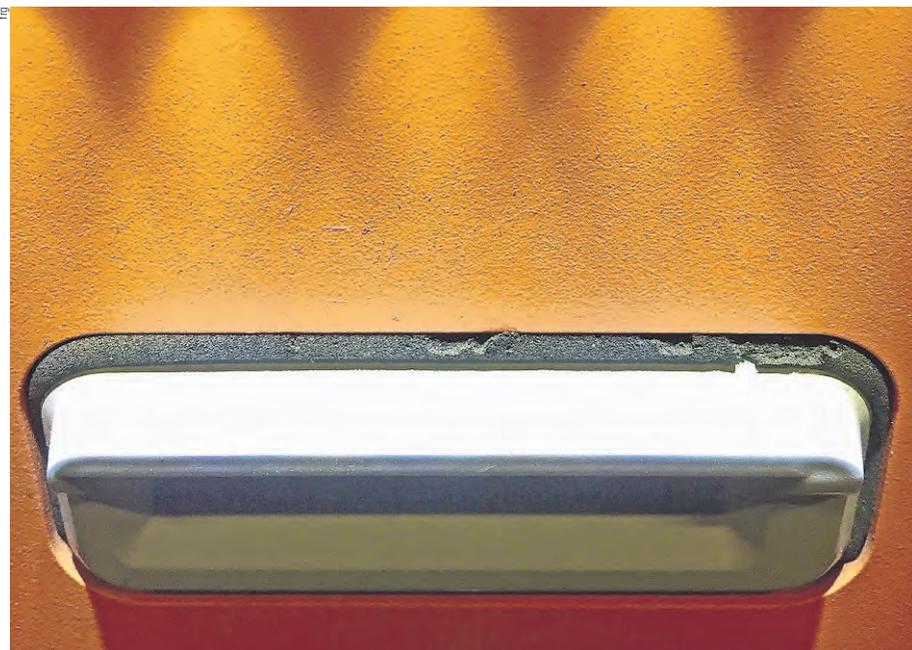
attitude plutôt positive vis-à-vis du projet. La fusion des trois profils professionnels FV, RV et surveillance P est perçue plutôt positivement, au vu de l'évolution dans la numérisation. Mais il y a aussi des craintes, car les exigences vont s'accroître.

- **Comment voyez-vous la suite? Il apparaît clairement que les CFF vont mettre en place ce projet en l'état.**

La direction générale des CFF a décidé de réaliser son projet en l'état. Mais de notre côté, nous continuons de penser qu'il y a un grand besoin d'agir et nous allons tenter à tous les niveaux de faire valoir nos revendications et de débattre sur cette suppression du double accompagnement systématique dans les trains. Il y a également des aspects relatifs à la santé qui méritent d'être discutés. Ainsi, le fait que les agents de train ne puissent plus être utilisés directement dans la circulation des trains après les cours de formation, est perçu comme plutôt négatif, car cela nuit à la flexibilité dans le travail au quotidien.

chl

Photomystère: «Qu'est-ce?»



Le concours de **contact.sev**

Les photos de notre concours représentent un lieu ou un objet en rapport avec les transports publics et leur environnement.

Le ou la gagnant-e sera tiré-e au sort parmi les réponses correctes et gagnera **40 fr. de chèques Reka**.

Solution du concours paru dans *contact.sev* n° 5:

La gare de Baulmes (VD). Une photo peut être consultée sur sev-online.ch.

Le sort a désigné **Monique Wehrli**, Châtelaine. Membre de la PV Genève.

Elle remporte un set d'écriture Caran d'Ache.

Conditions de participation

Par carte postale Inscrivez votre réponse, vos nom et prénom ainsi que votre adresse sur une carte postale et retournez-la à: SEV, Photomystère, case postale, 3000 Berne 6.

Par e-mail Envoyez votre réponse, vos nom et prénom ainsi que votre adresse à: mystere@sev-online.ch

Sur Internet Rendez-vous sur notre site www.sev-online.ch, cliquez sur l'encadré Photomystère qui se trouve à droite sous l'agenda et remplissez le formulaire. Ce concours ne donne lieu à aucune correspondance.

Dernier délai de réception des réponses: mercredi 23 mai.